

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Réalisation du diagnostic de l'établissement
- Mise en œuvre du projet d'établissement de type structure médico-sociale
- Gestion administrative et financière
- Mise en place d'une tarification de l'établissement
- Elaboration du budget prévisionnel de l'établissement et son exécution budgétaire
- Rédaction du CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé entre l'établissement et l'ARS (Agence Régionale de Santé)
- Gestion opérationnelle des ressources humaines, dont la conformité aux obligations relatives aux conditions et relations de travail, l'élaboration des fiches de poste et la conduite des entretiens de recrutement, la conduite du dialogue social
- Mise en place d'un processus d'évaluation des équipes de travail
- Mise en œuvre opérationnelle d'une politique de gestion des risques professionnels et juridiques
- Pilotage d'une démarche de certification qualité
- Gestion de la formation professionnelle et de la mobilité et la carrière des agents
- Rédaction des documents administratifs et des arrêtés
- Réalisation d'études économiques, juridiques ou sociales diverses

2. Référentiel de compétences

- Définir et piloter /co-piloter le projet d'établissement en cohérence avec les élus et les politiques publiques
 - Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
 - Développer et animer des partenariats
 - Mettre en place une politique de contrôle organisationnel (contrôle de gestion, maîtrise des risques, contrôle qualité) afin d'améliorer la performance dans toutes ses composantes
 - Construire et piloter le budget de l'établissement en lien avec sa stratégie
 - Définir les besoins et les compétences associés en matière de gestion des ressources humaines
 - Développer la capacité des responsables à déléguer les tâches d'intervention
 - Définir des stratégies en gestion contractuelle, négociation collective et relations sociales. et s'adapter aux spécificités des structures et aux évolutions et enjeux de la vie économique et sociale
 - Analyser des situations pratiques pour déduire et exposer des solutions assurant la sécurisation juridique et privilégiant l'innovation et l'anticipation
 - Assurer de manière optimale les risques affectant les personnes et les biens
 - Anticiper des contestations des équipes et des tiers
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

MASTER – ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.